

PRAYERS

PRIÈRE

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

TABLING OF DOCUMENTS

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Mr. Langlois, for Mr. Blais, a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table, — Government responses, pursuant to Standing Order 36(8), to petitions Nos. 343-3687 to 343-3689, 343-3700 to 343-3702, 343-3707, 343-3708 and 343-3717 to 343-3730 concerning the Young Offenders Act. — Sessional Paper No. 343-9/53I.

M. Langlois, au nom de M. Blais, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau, — Réponses du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, aux pétitions n^{os} 343-3687 à 343-3689, 343-3700 à 343-3702, 343-3707, 343-3708 et 343-3717 à 343-3730 au sujet de la Loi sur les jeunes contrevenants. — Document parlementaire n^o 343-9/53I.

PRESENTING REPORTS FROM COMMITTEES

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS

Pursuant to Order made February 17, 1993, Mr. Thacker, from the Sub-Committee on the Recodification of the General Part of the Criminal Code of the Standing Committee on Justice and the Solicitor General, presented the First Report of the Sub-Committee "First Principles: Recodifying the General Part of the Criminal Code of Canada". — Sessional Paper No. 343-8/13E.

Conformément à l'ordre adopté le 17 février 1993, M. Thacker, du Sous-comité sur la recodification de la partie générale du Code criminel du Canada du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général, présente le premier rapport de ce Sous-comité «Principes de base: Recodification de la Partie générale du Code criminel du Canada». — Document parlementaire n^o 343-8/13E.

Pursuant to Standing Order 109 the government was requested by the Sub-Committee to table a comprehensive response.

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Sous-comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence relating to the Sub-Committee (*Issues Nos. 1 to 10 and 11 including the present Report*) is tabled.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la recodification de la partie générale du Code criminel (*fascicules n^{os} 1 à 10 et 11 incluant le présent rapport*) est déposé.

(The Minutes of Proceedings and Evidence accompanying the Report are recorded as Appendix No. 185 to the Journals).

(Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n^o 185 aux Journaux).

Mr. MacLellan, from a Legislative Committee on Bill C-289, An Act to provide that Remembrance Day be included as a holiday in Public Service collective agreements, presented the following report:

M. MacLellan, du Comité législatif sur le projet de loi C-289, Loi désignant le jour du Souvenir comme jour férié à inclure dans les conventions collectives de la fonction publique, présente le rapport de ce Comité, dont voici le texte:

In accordance with its Order of Reference of Monday, June 1, 1992, your Committee has considered Bill C-289 and has disagreed to the Clauses, the Title and the Bill itself.

Conformément à son Ordre de renvoi du lundi 1^{er} juin 1992, votre Comité a étudié le projet de loi C-289 et a rejeté les articles, le titre et le projet de loi lui-même.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to the Bill (*Issues Nos. 1, 2 and 3 which includes this Report*) is tabled.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages relatifs à ce projet de loi (*fascicules n^{os} 1, 2 et 3 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

(The Minutes of Proceedings and Evidence accompanying the Report are recorded as Appendix No. 186 to the Journals).

(Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n^o 186 aux Journaux).

INTRODUCTION OF PRIVATE MEMBERS' BILLS

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DES DÉPUTÉS

On motion of Mr. Pagtakhan, seconded by Miss Phinney, pursuant to Standing Order 68(2), Bill C-408, An Act to amend the Unemployment Insurance Act (maternity benefits for adoptive mothers), was introduced and, pursuant to Standing Order 69(1), was read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Sur motion de M. Pagtakhan, appuyé par M^{lle} Phinney, conformément à l'article 68(2) du Règlement, le projet de loi C-408, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage (congé de maternité pour adoption), est déposé et, conformément à l'article 69(1) du Règlement, est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.